



REPUBLICQUE FRANCAISE

VILLE DE GOUVIEUX

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune se sont réunis à l'hôtel de ville, sur la convocation, qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le vingt-cinq mai, conformément aux articles L 2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

FONCTION	TITRE	PRENOM	NOM	PRESENT	ABSENTS REPRESENTES PAR	ABSENTS NON REPRESENTES
Maire	Monsieur	Patrice	MARCHAND	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Thomas	IRACABAL	X		
Maire-adjointe	Madame	Christine	COCHINARD	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Patrick	CHAUVIN	X		
Maire-adjointe	Madame	Laurence	NAEGERT	X		
Maire-adjointe	Madame	Aline	VOEGELIN	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Jean-Claude	LAFFITTE	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Patrice	BLIGNY	X		
Maire-Adjointe	Madame	Sylvie	MASSOT	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Axel	BRAVO LERAMBERT	X		
Conseillère municipale	Madame	Sylvie	DE BOYER	X		

Conseillère municipale	Madame	Patricia	CHAMAYOU		Madame Christine COCHINARD	
Conseillère municipale	Madame	Céline	CHAPPAT		Madame Christine COCHINARD	
Conseiller municipal	Monsieur	Denis	CHILDS			X
Conseillère municipale	Madame	Nathalie	DESEILLE DENZER		Monsieur Patrice BLIGNY	
Conseiller municipal	Monsieur	José	HENRIQUES	X		
Conseillère municipale	Madame	Isabelle	KORFAN		Monsieur Jean Claude LAFFITTE	
Conseiller municipal	Monsieur	Thierry	LATOURETTE	X		
Conseillère municipale et communautaire	Madame	Jeanou	MOREAU	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Laurent	NOE		Monsieur Thomas IRACABAL	
Conseillère municipale et communautaire	Madame	Stéphanie	POIRET	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Olivier	TOUPIOL		Madame Laurence NAEGERT	
Conseiller municipal	Monsieur	Frédéric	DE ROMBLAY		Madame Sylvie MASSOT	
Conseillère municipale	Madame	Christine	SENEPART	X		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Frédéric	GONDRON	X		
Conseillère municipale d'opposition	Madame	Manoëlle	MARTIN		Monsieur Frédéric GONDRON	
Conseillère municipale d'opposition	Madame	Yannick	PEJU	X		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Anthony	ARAUJO-LAFITTE	X		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Sylvain	DUYCK	X		

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de conseillers municipaux présents : 20

Nombre de mandats : 8

Nombre de votants : 28

Absents non représentés : 1

Patrice MARCHAND, Maire, ouvre la séance à 20h35.

Monsieur Axel BRAVO LERAMBERT est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour	OBJET DECISION	VOTE		
		Pour	Abstention	Contre
1	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité		
2	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 mars 2022	Adopté à l'unanimité		
3	Acquisition par la commune de la parcelle bm517	Adopté à l'unanimité		
4	Acquisition par la commune des parcelles ab 0026, ad 0026, 0036, 0042 et AM 0018, 0019, 0020, 0021	Adopté à l'unanimité		
5	Cession par la commune des parcelles cadastrées BL n°88, 89, 108, 109, 232, 373, et 354 sis rue blanche	Adopté à l'unanimité		
6	Cession par la commune de la place de parking n°1 sis Gambetta	Adopté à l'unanimité		
7	Travaux de mise en souterrain BT / EP / RT rue des repas	Adopté à l'unanimité		
8	Travaux de mise en souterrain BT / EP / RT rue Paul Moreau et León Potdevin	Adopté à l'unanimité		
9	Programme de déploiement d'« infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (irve) » sur le territoire du syndicat d'Energie de l'Oise	Adopté à l'unanimité		
10	Demande subvention agence de l'eau	Adopté à l'unanimité		
11	Participation financière pour voyage scolaire d'enfants scolarisés à Chantilly	Adopté à l'unanimité		
12	Subvention exceptionnelle au collège Delaunay	Adopté à l'unanimité		
13	Subvention exceptionnelle à l'UNC	Adopté à l'unanimité		
14	Modification du tableau d'attribution des subventions 2022	Adopté à l'unanimité		

15	Classement de parcelles communales sous le régime forestier	Adopté à l'unanimité
16	Sollicitation de l'aide aux communes du département de l'Oise pour divers travaux	Adopté à l'unanimité
17	Adoption du référentiel m57 d à partir du 1^{er} janvier 2023	Adopté à l'unanimité

Séance levée à 22H25.